

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 12 JUILLET 2012

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 07/06/2012
Date d'affichage : 07/06/2012

L'an deux mille douze, le JEUDI 12 JUILLET à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon.

Etaient présents : M. Richard MAURY, Maire, M. André LETELLIER, M. Jean-Claude BAYEUX, Maires Adjointes, M. Emmanuel GOSSIEAUX, Mme Valérie SABOUROUX, Mme Dominique JOCKUM, M. Alain PRENELLE, Mme Janine KERSPERN, Mme Agnès OLIER M. Claude HAMEL, M. Claude PERONNE.

Excusés : Mme Anne-Marie BELIARDE ayant donné procuration à M. Richard MAURY
M. Jean-Pierre ISABEL ayant donné procuration à M. Jean-Claude BAYEUX
et Monsieur M. Gérard JEHANNE.

Absent : M. Joël THOMASSE

Secrétaire de séance : Mme Valérie SABOUROUX.

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal

Le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

Premiers avis sur la déviation de la rue de l'Ormelet

Monsieur le Maire donne lecture des courriers des habitants de Thaon concernés par la déviation de la rue de l'Ormelet qui a été mise en place le 20 juin 2012.

Les riverains demandent qu'une autre solution soit trouvée par le Conseil Municipal. Ils proposent : la mise en place de feux tricolores pour une circulation alternée rue de l'Ormelet, des ralentisseurs, des rétrécissements, une déviation qui emprunterait une autre rue.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un test.

Le Conseil Municipal décide que des passages piétons seront peints par les employés communaux (rue des Ormes, rue des Pins et rue des Acacias).

Monsieur le Maire demandera aux Gendarmes de contrôler que les conducteurs respectent bien le code de la route. La vitesse rue des Ormes pourrait être limitée à 30 km/h.

Le Conseil Municipal et la commission travaux se réuniront le samedi 21 juillet 2012 à 10 heures, à ce sujet.

Présentation du projet d'aménagement de la Grande Rue par le cabinet Via Map

En raison d'un empêchement pour raison familiale de Monsieur Chéradame, du Cabinet Via Map la présentation du projet est reportée.

Néanmoins, Monsieur le Maire attire l'attention du Conseil sur le plafonnement des aides du Conseil Général pour ce projet. Il propose d'attendre le chiffrage de celles-ci avant de lancer les consultations d'entreprises.

Le Conseil Municipal décide de revoir le Cabinet Via Map pour qu'un projet moins onéreux soit établi.

Programmation des travaux de voirie Orival pour 2013

L'inscription des travaux d'aménagement d'un « tourne à gauche » rue de l'Ormelet au programme 2013 sera demandée à la Communauté de Communes d'Orival pour la sécurisation de l'accès au Stade Claude Marin.

Dans le cadre du groupement de commandes, la commune envisage la réfection des trottoirs rue des Peupliers.

Projet de construction d'un nouveau bâtiment Poste « 1^{ère} étude »

Monsieur le Maire présente deux propositions de construction d'un nouveau bureau de poste près de la pharmacie.

- Maison CTN Foncier : un bureau de poste, un commerce et 4 appartements, surface totale 398 m², projet estimé à 606 000 € TTC.
- Jurzak construction : un bureau de poste, un cabinet médical, un commerce et 3 appartements, surface totale 396 m², projet estimé à 597 500 € TTC.

Une 3^{ème} proposition va être demandée. Un appel d'offre devra être lancé.

Une étude de sol sera réalisée, deux offres ont été reçues :

- Fond Ouest : 4 307.85 € TTC
- Technosol Normandie : 3 698.03 € TTC + option sondage de reconnaissance de fondations 418.60 € TTC.

Le bureau de Poste actuel sera certainement mis en vente.

Communauté de Communes d'Orival : compte rendu des dernières réunions

Monsieur le Maire expose les principales informations de la communauté de communes.

Informations lotissement « la Pérelle »

Problème entre le propriétaire et le lotisseur. Lecture du courrier de Monsieur Blandin, de Van Gogh aménageur, qui convie ses futurs clients à une réunion d'information à la Mairie le 19 juillet à 18h30.

Tant que l'affaire privée n'est pas résolue, le lotissement est suspendu.

AFFAIRES DIVERSES

Fête du village les 14 et 15 juillet : programme disponible sur le site de la mairie : « mairiethaon14.fr ». Course de voitures à pédales le dimanche.

Collecte de vêtements : la BACER du Pré-Bocage (Bourse d'Aide aux Chômeurs par l'Environnement et la Récupération) : un conteneur a été mis en place sur le parking de la Maison du Thaon Libre pour la récupération de vêtements réutilisables, de chaussures, maroquinerie diverse et linge de maison. La BACER est une association de réinsertion qui permet de mettre en place des emplois depuis 1994.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Richard MAURY, Maire de THAON lève la séance à vingt trois heures quarante cinq minutes.